

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 03 décembre 2024		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 14 VOTANTS : 15 QUORUM ADMIN GENERALE ET ANIMATION : 11	PRESENTS UMBERTO DIMASTROMATTEO, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, GHISLAINE JOLY, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, RAYMOND COMBAZ, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, DANIEL DUPRE, PIERRE BESSY, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME, EXCUSES : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, MIKE ROUSSEAU, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRETTE MORAND, JEAN MICHEL DEROBERT, SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY ABSENTS : FRANCK PACCARD, SEBASTIEN SCHERMA	VOTES : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSEPTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 27/11/24		

Secrétaire de séance : Françoise VIGUET-CARRIN
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°24-45

Objet : Ressources humaines – tableau des emplois et des effectifs

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Filière	Catégorie	Grade	Type	Statut (N=Non tit / I = Tit)	TNC-TC	Poste
Technique	A	Ingénieur principal	Permanent	I	TC	1
Technique	A	Ingénieur	Permanent	N	TC	1
Technique	A	Ingénieur	Non permanent	N	TC	1
Technique	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Permanent	I	TC	1
Technique	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Permanent	I	TC	1
Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Permanent	I	TC	1
TOTAL Général						6

